DÉPARTEMENT DU NORD Arrondissement de Valenciennes Canton de Valenciennes Sud



Envoyé en préfecture le 07/08/2013 Reçu en préfecture le 07/08/2013 Affiché le

ARRÊTE N° 38 /2013

portant sur la numérotation de voirie - lotissement le Marronnier

En date du 07/08/2013

Le Maire de la Commune d'Artres.

Vu le Codes des Collectivités Territoriales et notamment son article L2213-28.

Vu la Circulaire Interministérielle n°432 du 8 décembre 1955,

Vu la Circulaire n°121 du 21 mars 1958,

Vu la demande formulée par Monsieur BRUNIAU Laurent domicilié 294 route de Saint Amand 59310 MOUCHIN, qui souhaite obtenir un numéro de voirie pour son immeuble sis ARTRES, lotissement le Marronnier,

Considérant qu'il convient de procéder à la numérotation de la nouvelle habitation cadastrée AD 106, AD 107, AD 108.

ARRÊTE

L'immeuble cadastré AD 106, AD 107, AD 108 situé à ARTRES, lotissement le Marronnier issue du Article 1: permis de construire PC 059 019 11 E0006 à pour numéro de voirie : 1 A.

Article 2: L'adresse postale sera libellée ainsi : 1 A lotissement le Marronnier 59269 ARTRES

La numérotation est matérialisée par l'apposition de plaques sur la façade de l'immeuble et doit Article 3:

constamment être nette et lisible.

Aucune numérotation n'est admise en dehors de celle prévue au présent arrêté, aucun changement Article 4:

ne peut être opéré sans l'autorisation et le contrôle de l'autorité municipale.

Monsieur le Maire, l'Adjoint Délégué, Monsieur le Commandant de la Gendarmerie de Valenciennes, Article 5:

sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent Arrêté.

Le présent Arrêté sera affiché à la Mairie et ampliation sera faite à : Article 6:

- Monsieur le Sous-Préfet de VALENCIENNES,

- Monsieur le Commandant du Groupement de la Gendarmerie de VALENCIENNES,
- Le Centre d'Incendie et de Secours de VALENCIENNES,
- Monsieur KLUR responsable qualité et organisation de la Poste de VALENCIENNES,
- Monsieur BRUNIAU Laurent à MOUCHIN.

Fait à ARTRES, le 07 août 2013 Le Maire, C.LERAT

7 rue de la fabrique - 59269 ARTRE Téléphone: 03 27 27 14 17 - Fax: 03 27 2

e-mail: mairie.artres@wanadoo.fz